N°32
MARS
2014
mairie-wimille.f

Wimille Ma ville

mensuel d'informations municipales

DESTINATION ÉCOLES

> 4 écoles, **une ville**

- école maternelle des Fleurs
- école de La Colonne
- école primaire Dely-Sergent
- école privée Saint-Jeanne d'Arc





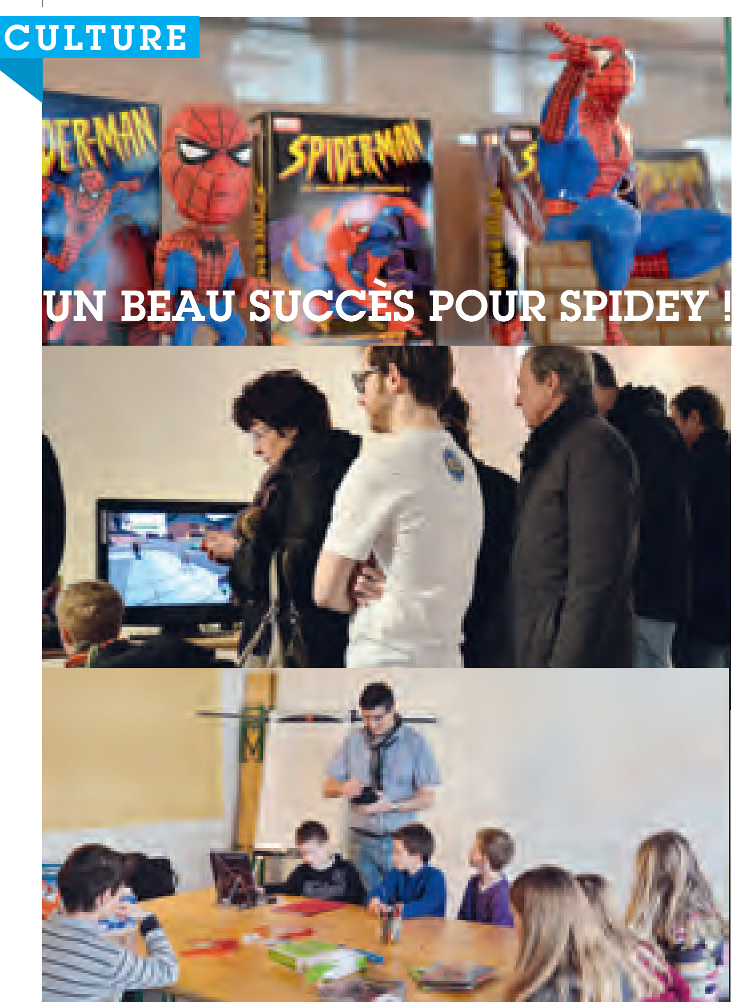
ÉVÉNEMENT



UN APRÈS-MIDI DU TONNERRE !

La ville a de coutume de partager les crêpes avec tous début du mois de mars. Aussi lundi 3, les aînés étaient conviés à une crêpes-party à la résidence Clair-Vivre. L'ambiance musicale était des plus énergiques avec des reprises de plus grandes chansons françaises. Superbe ambiance, crêpes et cidre délicieux, un après-midi du tonnerre !

CULTURE



UN BEAU SUCCÈS POUR SPIDEY !

SAMEDI 8 FÉVRIER : Wimille Comics Day… c'était le troisième rendez-vous du nom autour des figures des super-héros. Cette année, Spiderman était à l'honneur toute la journée. Deux ateliers BD, animés par Opal BD, avaient fait le plein. Des démos de jeux vidéos sur grands écrans ont permis au jeune public de découvrir leur héros au cœur d'animations 3D. L'exposition présentait des planches originales et des objets autour de la figure de l'homme araignée. Ce rendez-vous animé par la médiathèque a rencontré cette année un beau succès auprès de 150 visiteurs. La journée n'aurait pas été complète si elle ne s'était achevée sans David Weic, l'inimitable et intarissable conférencier, maître absolu des comics qui par sa verve a séduit un auditoire captivé par la véritable histoire de l'homme araignée. Rendez-vous est pris pour la quatrième édition de ce Wimille Comics Day.



VIE ASSOCIATIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS

SAMEDI 1ER FÉVRIER 2014. L'association des anciens combattants a tenue son assemblée générale en présence de Monsieur le Maire. Après avoir observé une minute de silence en hommage à Jeanine Devin et à Roger Gueudrez, disparus récemment Monsieur Dupéron, président de l'association a tiré le bilan de l'année 2013.

La section a été représentée au congrès d'arrondissement de Marquise et au congrès régional à Saint-Pol-sur-Ternoise. Le comité des anciens combattants a également été présent lors des manifestations patriotiques des autres sections. Il a aussi participé aux quêtes du Bleuet et du souvenir français. « Le bureau vieillit et les nouvelles têtes ne courent pas les rues, souligne Julien Dupéron. Un porte-drapeau serait bienvenu ! » Concernant les appelés en AFN après le 2 juillet 1962, s'ils ont 120 jours de présence, ils pourront obtenir une carte de combattant. Leur demande doit être datée de 2014.

Monsieur Logié a réaffirmé à quel point l'investissement des anciens combattants était plus nécessaire aujourd'hui encore qu'hier. L'histoire dans sa répétition inquiète par un repli sur soi, des haines de l'autre attisées, des envies de diviser. "Il important de redire qu'en France et depuis la construction de l'Europe, nous bénéficions d'une société en Paix. Cette Paix est fragile. Vivre dans le respect des institutions, vivre en considérant l'autre à l'égal de soi sont les fondations d'une société civile en Paix. Les anciens combattants, témoins des atrocités où mènent les haines, sont des acteurs de notre présent." a témoigné à leur côté Monsieur le Maire.

CULTURE



NAPOLÉON ET LES FEMMES

Cette conférence organisée par le Cercle historique de Wimille-Wimereux s'est tenue fin janvier. Elle était animée par Monsieur Berquier, de l'association Napoléonienne. Le sujet et le rythme étaient passionnant. À noter le prochain rendez-vous organisé par le Cercle historique : La Russie et Saint Petersbourg. Madame Baheux, professeur, nous fera vivre son voyage avec beaucoup de passion. Rendez-vous le 11 avril 2014 à 18h30 • Espace Pilâtre de Rozier • Entrée libre.

> Au sommaire

> À NOTER

EN RAISON DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS PROCHAIN, LA PARUTION DU MAGAZINE DU MOIS D'AVRIL SERA DÉCALÉE AU 15 AVRIL. RESTEZ CONNECTÉS AVEC L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR mairie-wimille.fr

WIMILLE, MA VILLE N°32
MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
PARUTION DU MOIS MARS 2014
éditée par la Mairie de Wimille
1 Bis rue de Lozembrune • 62126 Wimille
tél. 03 21 32 02 76 • fax. 03 21 32 17 88
contact : redaction@mairie-wimille.fr
Directeur de la publication : Antoine Logié
Rédacteur en chef/rédaction : Xavier Blanquet sauf mention. Réalisation graphique et Iconographie : X.B.
Tirage : 2 000 exemplaires • Imprimerie : LA SIB









LES ÉCOLES :
UNE DESTINATION DU SAVOIR ET DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

C'est le 32e numéro de votre magazine d'informations municipales, le dernier avant les élections du 23 mars 2014. Le 32e d'une belle série retraçant la vie quotidienne, les événements, l'histoire de notre commune. Ce mois-ci le dossier présente les écoles de la commune : lieu de vie, lieu d'apprentissage des savoirs et du bien vivre ensemble. Si par le passé, nous avons craint la fermeture de classe, aujourd'hui les trois écoles publiques se portent mieux. Nous ne pouvons que nous en réjouir. L'adjointe à l'enseignement et à la petite enfance, en collaboration étroite avec les enseignants, les directrices des établissements mais également avec les parents d'élèves s'est fortement impliquée pour conserver et développer la qualité de vie dans les établissements scolaires de la ville. Je tenais à travers l'exemple de cet investissement remercier l'ensemble des élus du conseil municipal pour leur participation et leur implication dans la vie locale de Wimille.

LE 23 MARS, ON VOTE

Le dimanche 23 mars prochain sera l'occasion pour tous de faire le choix d'une nouvelle équipe dans le cadre des élections municipales. Je vous invite à ne pas bouder ces échéances. Elles sont importantes pour la commune mais également pour la Communauté d'Agglomération du Boulonnais puisque pour la première fois, les habitants éliront dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires au suffrage universel direct. « Wimille, Ma Ville » vous donne le mode d'emploi de ces élections afin de voter sereinement. (Page 6)

UNE RENCONTRE AVEC LA POLICE NATIONALE

Pour revenir au sommaire de ce mois-ci, le magazine revient sur la rencontre avec la Police Nationale et les habitants de la rue du Bon Secours et des Chacun Chez soi qui a eu lieu en février dernier (page 20). Cette réunion faisait suite à une série de cambriolages dans ce quartier. Elle avait été proposée par la Police Nationale afin d'apporter des éclaircissements quant à ces problèmes qui touchent bon nombre de communes, mais également pour rappeler quelques précieux conseils aux habitants. Si la sécurité des biens et des personnes est une des missions de l'État, la villle ne souhaitait pas rester en retrait et laisser s'installer le doute et la rumeur, ou la manipulation du désarroi des victimes.

POUR UNE CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Le dernier conseil municipal a eu lieu en février également. Ce conseil avait, avant tout une valeur de réunion technique. Il a permis de ne pas mettre la ville en stand-by durant cette période pré-électorale. Ainsi, les décisions relatives à la continuité du service public notamment administratives étaient à l'ordre du jour, comme le débat d'orientation budgétaire. Comme à l'habitude le compte-rendu du conseil municipal se trouve sur le site internet de la ville : mairie-wimille.fr. Des demandes de subventions pour les réalisations en cours ont été effectuées au titre de la DETR lors de ce conseil municipal. Ces demandes sont réalisées selon les codes comptables en vigueur. Aussi, si certains lecteurs ont pu s'étonner d'une ligne d'emprunt dans les tableaux prévisionnels budgétaires, cette écriture ne vaut pas pour engagement. Ces modes de présentation participent des usages administratifs du pays. La ville est bien en capacité d'autofinancer ses réalisations, c'est-à-dire sans emprunt. La ville conserve donc sa dette à zéro. Il reviendra au prochain conseil municipal d'étudier son budget. **Bonne lecture à tous.**

Antoine Logié, Maire de Wimille,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.



ÉVÉNEMENT

MARDI GRAS

crêpes, chants et convivialité

Plusieurs initiatives ont eu lieu début de ce mois de mars autour de ce moment festif de la Chandeleure. À la résidence Clair Vivre, chants et crêpes étaient au rendez-vous pour les aînés (voir P2) tandis qu'au centre de loisirs et au centre communal Franck Lefebvre, les enfants étaient à l'honneur. Les masques étaient aussi au sommaire de l'atelier d'arts plastiques de l'association Wimille Vie et loisirs. tout comme au Club de Viet vo Dao, où l'ambiance était Viet Vo Da Stroumpf. Ces moments sont de véritables moments propices à la rencontre à la convivialité. Ils sont précieux comme le bien vivre ensemble.

+ de photos
mairie-wimille.fr





5E ÉDITION D'UN FESTIVAL INTENSE

C'était la cinquième édition du festival de la Voix. Ce festival a été créé à la suite d'une programmation qui s'intitulait « week-end chant choral ». Celle-ci était initiée par l'association Arts-Scène. La ville a souhaité développer ce rendez-vous autour de la voix. Ainsi est né ce festival unique dans la région. Si la programmation est issue du chant lyrique, elle s'est peu à peu ouverte au Gospel et à la chanson française. Le programme joue de la venue de groupes professionnels et de chœurs amateurs. Au fil des éditions, ce sont en effet des chorales d'écoles de la ville, de collèges et de lycées qui sont venues enrichir ces journées de la Voix. Depuis l'année dernière, une conférence autour de l'utilisation de cet outil vocal vient compléter le tableau. Si ce festival est encore jeune, il s'impose dans le paysage culturel de la région. Le public répond désormais présent.

VENDREDI 14 FÉVRIER 2014
ÉGLISE DE WIMILLE

Les chœurs Chanter Happy et Notes d'Opale ont ouvert la programmation avec talent et originalité. Chanter Happy avait décidé de mettre en avant le travail réalisé avec les chœurs d'enfants au sein de l'association. Duo, solo, chœur complet, Chanter Happy, joue avec les formes et les époques pour porter haut la voix et ses registres. L'ensemble Notes d'Opale a quant à lui présenté en autres des extraits de la Messe en Sol de Schubert. Sous la direction de Nathalie Brouiller, le chœur réagit vivement, maîtrise les élans et fait résonner les voûtes de l'édifice pour le bonheur d'un public venu en nombre.

SAMEDI 15 FÉVRIER 2014
ESPACE PILÂTRE DE ROZIER

L'auditorium est complet et pour cause, ce sont les chorales scolaires qui sont à l'honneur de la programmation du jour. Venus assister à une restitution des ateliers vocaux de leurs enfants, élèves de l'école Dely Sergent, du collège de Wimille-Wimereux ou encore du Lycée Mariette, les spectateurs- parents et amis -ne vont pas être déçus. En effet, c'est à un véritable concert auquel ils assistent. Mené par Maurice Brouiller, l'ensemble vocal du Lycée Mariette en impose d'office avec ces "grands" aux voix déjà mûres, à l'expérience du chant façonnée durant leur déjà longue scolarité. Le répertoire de Gospel et de Soul résonne net. Les collégiens prennent la suite. L'évolution de cette chorale en moins d'un an est stupéfiante. Droits dans le rythme et les paroles, les élèves du collège ont travaillé et cela s'entend. Le plaisir est communicatif. Le public répond présent autour d'un ensemble de chants faisant référence à l'eau. L'école Dely-Sergent comme l'ensemble des écoles de la commune bénéficie des interventions musicales de l'association Arts Scène. Cette dernière, conventionnée par la ville, a pour but la formation musicale en milieu scolaire, l'organisation de cours de guitare, chants, batterie, piano et l'aide à la programmation de la saison musicale. C'est en qualité de chef de chœur que Nathalie Brouiller intervient à l'école Dely-Sergent. En collaboration étroite avec les enseignants, un thème et un répertoire sont choisis. Les chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui sont à l'honneur cette année. Les enfants de l'école paraissent « tout petits » à côté des lycéens et des collégiens qui viennent de quitter la scène. Toutefois, la rigueur et la qualité de l'interprétation sont bien au rendez-vous. Les voix cristallines et les airs connus transportent le public conquis. Le samedi après-midi se conclut par une conférence sur les musiques de film et par un concert d'un quartet *a cappella* qui fait voyager le public à travers les différentes époques de la musique américaine. Un beau moment.

DIMANCHE 16 FÉVRIER 2014
ÉGLISE DE WIMILLE

Le concert de l'ensemble de la Chapelle des Flandres clôturait le festival. Les chants sacrés anglais ont fait résonner les voûtes de l'église par leur puissante signification, la subtilité de leur écriture et une interprétation hors normes de la part de ce chœur. La qualité des voix, la justesse des tons et des timbres, la rigueur et l'originalité de la direction des chefs de chœurs menée avec énergie ouvrent la voie de la passion du chant. Cette 5e édition de ce tout jeune festival de la Voix s'achève ainsi. Entre talents amateurs et professionnels talentueux, l'équilibre de cette programmation unique ravit chaque année le public. **Ce festival ne demande désormais plus qu'à grandir un peu plus… à Wimille.**









+ de photos
mairie-wimille.fr

> Élections municipales 2014…

>>> 23/30 mars 2014

POUR BIEN VOTER…IL FAUT BIEN SE PRÉPARER

Pour la première fois, les électeurs désigneront, à l'aide du même bulletin de vote, conseillers municipaux et conseillers communautaires. Prévue par la loi du 16 décembre 2010, cette réforme est destinée à conférer une véritable légitimité démocratique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Pour le Boulonnais, les conseillers communautaires seront les représentants de Wimille au sein de la Communauté d'agglomération. Ils sont au nombre de deux. Il s'agit d'un scrutin de liste. C'est -à- dire que l'on vote pour l'ensemble d'une liste et tout bulletin rayé sera considéré comme nul.

CONCERNANT L'INTERCOMMUNALITÉ…

Elle répond principalement à deux objectifs : rassembler des moyens dispersés et mutualiser les moyens dans les domaines les plus variés comme l'assainissement, la culture, les transports, etc. L'interco a également pour objectif le développement local et l'aménagement du territoire. Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant de cet établissement public à fiscalité propre. Ils seront les représentants de Wimille au sein de l'intercommunalité. Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est pas conseiller municipal.

CONCERNANT LE BUREAU DE VOTE …

Chaque bureau de vote est composé d'un président, d'au moins deux assesseurs et un secrétaire. Chaque candidat ou chaque liste en présence a le droit de désigner un assesseur et un seul à la fois pris parmi les électeurs du département. Des règles encadrent l'opération de vote dans toutes ses étapes : avant l'ouverture du scrutin, pendant le scrutin et après le scrutin. Le dépouillement (décompte des émargements, des enveloppes et des votes) donne lieu à la rédaction d'un procès-verbal par le secrétaire. Enfin le président du bureau de vote proclame les résultats et les fait afficher dans la salle de vote. **C'est le président du bureau de vote qui est chargé de faire respecter la loi au sein du bureau et d'être vigilant quant à la procédure de vote.**

QUI PEUT VOTER ?

Tout électeur français inscrit sur la liste électorale ainsi que tout électeur européen inscrit sur la liste complémentaire de la commune. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars 2013 et le 22 mars 2014 sont inscrits d'office.

VOTER > MODE D'EMPLOI

A son entrée dans la salle du scrutin, l'électeur après avoir fait constater son identité prend lui-même une enveloppe. Il se rend ensuite dans l'isoloir et met son bulletin de vote dans l'enveloppe. Il fait constater au président qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe. Il introduit lui-même l'enveloppe dans l'urne. Le vote de l'électeur est constaté par sa signature apposée à l'encre en face de son nom inscrit sur la liste d'émargement.

> Pour prouver votre identité, vous devez présenter l'un des documents suivants : Carte nationale d'identité / Passeport / Permis de conduire / Carte vitale avec photo / Carte de famille nombreuse SNCF avec photo / Permis de chasser avec photo / Livret de circulation, délivré par le Préfet / Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore / Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires / Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo / Carte d'invalidité avec photo / Récépissé valant justification de l'identité, délivré en cas de contrôle judiciaire



PAS DE RATURES PAS DE NOMS BARRÉS

Dès le 23 mars vous voterez **pour une liste de candidats pour votre commune et une de représentants au conseil communautaire** de l'agglomération du boulonnais

Pour la première fois en mars 2014, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires vont être élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles.
Lors des élections municipales de mars 2014, les électeurs des communes désigneront sur le même bulletin de vote les élus au conseil municipal et les élus aux structures intercommunales. **Le bulletin de vote comprendra deux listes, une pour les candidats au conseil municipal, une pour les candidats aux sièges de conseillers communautaires. Il ne peut y avoir de choix multiples, ni ratures, ni noms rayés, barrés et interchangés. Tout bulletin présentant une anomalie de ce genre sera considéré comme nul.**

S'ABSTENIR, CE N'EST PAS CHOISIR !

L'abstention consiste à ne pas participer à une élection. Le fait de ne pas voter n'exprime aucun choix. Votez c'est important pour la vie démocratique. Voter engage la discussion avec les représentants élus par les concitoyens. Votez, c'est important pour la république, la démocratie.

DESTINATION ÉCOLES

> 4 écoles, **une ville**
> Destinations :
école maternelle et primaire



Les écoles sont au nombre de quatre sur la commune. Trois écoles publiques et une école privée proposent un cursus allant de la maternelle au primaire. Chacune a son caractère propre lié à son architecture mais surtout à l'équipe enseignante qui l'anime. Le trait commun que ces écoles partagent est leur échelle à taille humaine. À Wimille, les établissements scolaires offrent des espaces adaptés pour les enfants leur permettant d'évoluer à leur rythme. Les écoles maternelles de La Colonne et des Fleurs se trouvent sur deux pôles de la ville permettant aux parents et aux enfants de bénéficier d'école de proximité. L'école primaire Dely-Sergent se trouve dans le centre tout comme l'école privée Sainte Jeanne d'Arc. Visite des écoles, gros plan en image de l'activité et de la bonne ambiance générale qui y règne : Le dossier du mois de Wimille, Ma Ville : destination écoles ■ Dossier préparé en collaboration avec Éloïse Apherve.

LES PRINTEMPS DE L'APPRENTISSAGE

> Destination >> l'École des Fleurs >>> De 2 à 6 ans

Concept moderne, espaces lumineux, cadre détendu et familial, l'École des Fleurs, reçoit les enfants dans un espace chaleureux et spacieux. Situé au cœur de la résidence du Château, l'établissement offre une architecture aux grandes vitres soutenues par un intérieur réconfortant de briques rouges. Son effectif s'élève autour de 90 enfants faisant de cette école un lieu à échelle humaine.

Elle est composée de trois classes représentant les trois sections de maternelles. Les tout petits sont également les bienvenus. En effet, un niveau de toute petite section permet l'accès à partir de deux ans. Ce choix relève de la commune qui s'en donne tous les moyens et met à disposition des enseignants, du personnel qualifié (ATSEM et agents d'entretien). L'enseignement éducatif y est ludique afin d'acquérir les fondamentaux du savoir, du savoir-vivre ensemble et du partage. À l'école des Fleurs, les petites graines peuvent germer et s'épanouir en toute sérénité grâce au cadre mais également grâce à l'implication des enseignants, de l'équipe et des parents d'élèves. Si l'acquisition des savoirs suit les directives ministérielles, la vie scolaire s'enrichit d'un bon nombre d'interventions extérieures. En plus des traditionnelles fêtes calendaires, l'école des Fleurs propose en effet une multitude d'activités : spectacles de clowns et de marionnettes, visites de musée ou encore de la ferme le tout dans une visée pédagogique. L'intervention d'artistes sous l'impulsion de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais comme des auteurs illustrateurs jeunesse ou des compagnies de théâtre et de danse viennent compléter la démarche pour l'épanouissement des jeunes pousses. L'association « arts-scène » conventionné par la ville intervient afin d'initier les enfants aux chants et à la pratique instrumentale. Du côté des parents d'élèves, ils sont les bienvenus. Leur implication au sein de l'établissement est reconnue.



Téléthon, collecte des pièces jaunes contre le cancer, ce n'est pas parce que l'on est à l'école maternelle que l'on ne comprend pas les problèmes liés aux maladies. À travers ces initiatives, les enseignants et les parents collectent des dons reversés aux associations solidaires.





Journée-sport découverte avec le CREPS, spectacle, interventions d'artiste, lecture publique, un ensemble de dispositif vient compléter le programme scolaire.







Du côté fonctionnel, un espace de restauration permet d'accueillir… d'enfants le midi. Un service de garderie le matin (7h45 - 8h45) et le soir (16h45 -18h15) facilite la vie des parents qui travaillent. Une grande salle de motricité offre la possibilité de pratiquer des parcours d'agrès, d'apprendre à faire du vélo sur des tricycles et bicyclettes ainsi que de pratiquer l'escalade sur un mur adapté aux enfants. Un dortoir à l'abri des bruits permet aux plus jeunes de continuer à faire la sieste. Une vaste bibliothèque propose des albums jeunesse empruntés par les élèves. Elle est animée par les parents d'élèves.

ÉCOLE MATERNELLE DES FLEURS
RUE DE L'ABBÉ COSSART • 62 126 WIMILLE
TEL : 03 21 87 57 33







ÉQUIPE ENSEIGNANTE
- MADAME PRINCE : PETITE SECTION ET DIRECTRICE
- MADAME POTEZ : MOYENNE SECTION
- MONSIEUR DEBOIS : GRANDE SECTION



L'ÉCHO DES ÉCOLES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
PRENDRE LES DEVANTS, C'EST IMPORTANT !

Afin d'anticiper les inscriptions des jeunes enfants en première année de maternelle et au CP, la ville propose des permanences dès le mois de janvier. Cela permet de communiquer au plus vite les effectifs des établissements wimillois à l'Académie et de conserver la qualité et le nombre de classes dans la commune.
Les deux écoles maternelles ont la possibilité d'accueillir les enfants dès 2 ans. Madame Decroocq, adjointe au maire en charge de l'enseignement inscrit directement votre enfant sur base élève (logiciel de l'éducation nationale) et vous remet un certificat d'inscription à remettre à la directrice de l'école. La permanence a lieu le mercredi de 8h30 à 11h ou sur rendez-vous le vendredi de 16h à 17h30 (tél. : 0321320276). L'admission définitive sera validée par la directrice de l'école dans laquelle vous avez inscrit votre enfant. **Pour la pré-inscription en mairie, vous devez vous munir de différents documents. Ils sont tous indiqués et téléchargeables sur le site internet : mairie-wimille.fr.**

UN COCON LUMINEUX POUR BIEN APPRENDRE

> Destination >> l'École de La Colonne >>> De 2 à 6 ans

Par son architecture atypique, l'école de la colonne offre aux enfants un lieu spacieux, lumineux et fonctionnel. Grâce à son grand hall d'accueil, les parents peuvent déposer et venir chercher leurs enfants sereinement.

Chaque classe dispose de grande baies vitrées offrant un puit de lumière exceptionnel. Comment ne pas être motivé pour apprendre dans ce cadre là. Cette école de deux classes procure par sa taille bien être et facilite l'apprentissage en respectant le rythme de l'enfant. Un dialogue régulier avec les parents est privilégié par l'équipe enseignante.

La scolarisation dés deux ans est une décision de la commune. Cette rentrée précoce leur permet d'assimiler les gestes fondamentaux comme le savoir-vivre ensemble, l'écoute ou encore la propreté. La ville met à la disposition des enseignants du personnel qualifié (ATSEM et des agents d'entretien). La possibilité de garderie du matin et du soir facilite le quotidien des parents.

L'accès à la bibliothèque de l'école permet aux enfants de s'initier au monde de l'illustration et à la découverte des livres. La salle de motricité est l'endroit où ses petites étoiles peuvent jouer, apprendre à sauter ou à faire des roulades. L'éveil corporel, les jeux collectifs et les danses sont propices à leur bon développement. Dans la cour de récréation, toboggans et cabanes cohabitent avec les trottinettes et les tricycles. Le mobilier est adapté à leur petite taille et leurs offres tout le confort nécessaire. À l'heure de la sieste, les plus petits bénéficient du dortoir. Chacun leurs lits, doudous, tétines, musiques et comptines les accompagnent dans les bras de Morphée. Le service de cantine est disponible également via une navette.











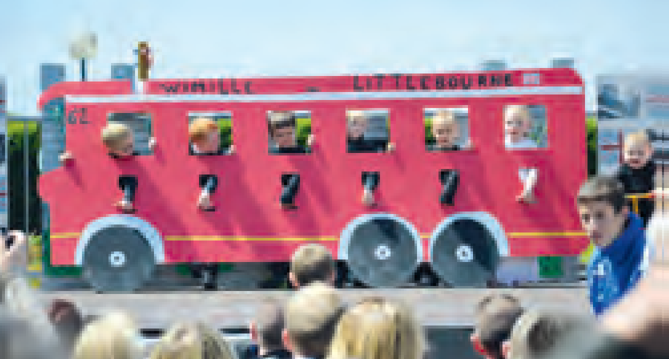


Et déjà les premiers mots… en anglais…

Les parents d'élèves et leurs implications au sein de l'école sont les bienvenus. Des sorties pédagogiques diverses sont organisées chaque année afin de clôturer l'année avec de bons souvenirs. Grâce au jumelage avec l'Angleterre plus précisément avec la commune de Littlebourne dans le Kent, les enfants apprennent la langue anglaise et ses coutumes par le biais d'échanges, de jeux, de chants ou de visites comme l'an dernier au célèbre zoo de Lympne, près de Canterbury.



Voyage en Angleterre intégré dans le projet pédagogique, l'école De La Colonne ouvre les horizons de plus petits tout en leur apprenant les premiers mots d'Anglais, profitant ainsi pleinement du jumelage de Wimille avec Littlebourne.



ÉCOLE MATERNELLE DE LA COLONNE
AVENUE VICTOR HUGO • 62 126 WIMILLE
TEL : 03 21 31 64 85

>> ÉQUIPE ENSEIGNANTE :
- **MADAME DACQUIN : PETITE SECTION ET DIRECTRICE**
- **MADAME DEGARDIN : MOYENNE ET GRANDE SECTION**

L'ÉCHO DES ÉCOLES

CLÉA, LECTURE PUBLIQUE A.R.T.S, DUMISTES… LA CAB, UN PLUS INDÉNIABLE

«Le Cléa», «A.R.T.S.», «la lecture publique», «les clowns de la route», la piscine d'Hélicéa, les visites scolaires à Nausicaa, sont autant de dispositifs mis en place par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais dont bénéficient les écoles de Wimille. Du côté des dispositifs culturels, les interventions des auteurs-illustrateurs jeunesse ont retenu toute l'attention des enseignants. Ces venues permettent aux enfants de rencontrer des écrivains-dessinateurs. Ces échanges ont pour but de créer avec eux un livre et de mieux appréhender le processus créatif. La démarche est sensiblement la même à travers les Cléas. Toutefois, si la lecture publique est orientée sur la création du livre, les Cléas, eux, sont entièrement tournés vers le spectacle vivant. Ainsi, la compagnie de danse hip hop "Racine Carré" est intervenu à l'école Dely-Sergent. La compagnie "Dehors, il pleut", une compagnie mêlant musique et marionnettes est venue à l'école De La Colonne et actuellement, c'est la compagnie Tintibulle qui intervient à l'école des Fleurs.

LE PARTAGE DES CONNAISSANCES DANS UNE BONNE AMBIANCE

> Destination >> l'École Dely-Sergent >> De 7 à 11 ans

L'école Dely Sergent accueille 151 enfants du CP aux CM2 encadrés par une équipe d'enseignants passionnés et passionnants. Le groupe scolaire est scindé en deux sites. Une grande salle informatique, une bibliothèque, une petite salle de sports et une cantine agrémentent l'ensemble des anciennes bâtisses entièrement rénovées, mises aux normes de confort et de sécurité d'aujourd'hui.

Cette école primaire est à l'échelle des enfants. Ainsi, pour faciliter l'accueil des enfants en CP, une aile leur est dédiée. Disposant de sanitaires et d'une cour de récréation spécialement réservée pour eux, ces anciens écoliers de maternelle peuvent ainsi se familiariser avec ce nouveau rythme scolaire. Au-delà de l'aspect fonctionnel particulièrement bien pensé, c'est l'aspect pédagogique qui retient toute l'attention portée aux enfants. L'équipe des enseignants est une équipe expérimentée et particulièrement attentive au bien-être de tous.

UNE ÉCOLE ACTIVE ET ENRICHISSANTE POUR L'ENFANT

En parallèle du programme scolaire, de nombreuses initiatives péri-scolaires sont organisées afin d'apporter un complément à l'enseignement.

L'école Dely-Sergent fait ainsi régulièrement venir des intervenants comme des auteurs-illustrateurs ou des compagnies de danse dans le cadre des dispositifs de la Communauté d'agglomération. Afin de sensibiliser les plus jeunes à la prévention routière, l'école profite du spectacle mis en place par la CAB :"Les Clowns de la route". Dans un registre similaire, suite à l'inauguration de la nouvelle piste cyclable et pédestre de la ville, les classes bénéficieront d'une initiation aux bons usages de la route avec la fédération de cyclotourisme du Pas-de-Calais. L'école a signé une convention le 8 février 2014 avec ce partenaire soutenu par l'entreprise GRDF. Toujours du côté des acti-



Les élèves de l'école Dely Sergent participent avec leurs professeurs aux commémorations nationales du 8 mai et du 11 novembre à travers la lecture de textes de poilus ou de chants à la mémoire des morts pour la France. Un exemple.







vités à forte valeur pédagogique ajoutée, l'école Dely Sergent participe aux projections à destination de public scolaire pour la découverte du cinéma, et ce n'est pas tout…
L'association « Art-Scène » conventionnée avec la ville intervient dans quatre classes. Des cours de chants sont donnés par petits groupes. Des concerts de restitution dans le cadre de la saison culturelle et festive de la ville sont ensuite programmés afin de présenter leur travail au public. Grâce à l'ensemble de ces interventions d'artistes - professionnels, les élèves bénéficient d'un point de vue original sur la création.

LE SOUCI DES AUTRES

Sous l'impulsion des professeurs, les élèves de l'école Dély-Sergent s'impliquent également dans des manifestations à caractère caritatif comme l'initiative de collecte de dons pour la lutte contre les leucodystrophies : ELA. Ce projet autour d'une dictée, de la projection d'un film présentant les enfants malades et l'organisation d'un cross, permet aux élèves de s'investir de manière collective dans une action solidaire afin de récolter des fonds tout en étant sensibilisés aux handicaps. Par ailleurs, des rendez-vous chants et goûters sont organisés par l'école avec les aînés de la commune afin de créer un lien intergénérationnel. De belles initiatives solidaires.

ÉCOLE PRIMAIRE DELY SERGENT
7 RUE DU LIEUTENANT DELY • 62 126 WIMILLE
TEL : 03 21 83 53 40

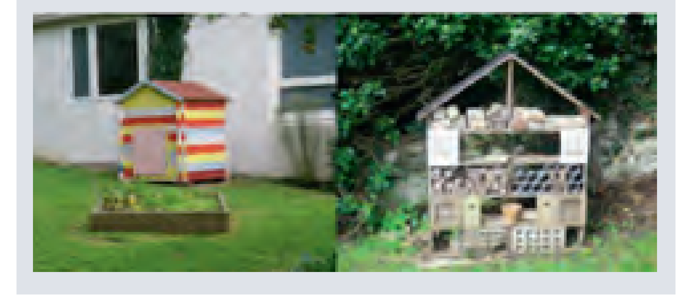
L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE
- **MADAME ABIS : CE1 ET DIRECTRICE**
- **MADAME BOULY : CP**
- **MONSIEUR CHOPIN : CP-CE1**
- **MADAME MAZURE : CE2**
- **MONSIEUR HERBEZ: CE2-CM1**
- **MONSIEUR LOUIS : CM1-CM2**
- **MADAME LEROY : CM2**



ENVIRONNEMENT

UNE CHARTE ET DES BONNES HABITUDES

Au sein de l'école, « le potager en carré » a été construit dans les jardins de l'école. En plus d'y planter des légumes, les élèves de la classe de CM1 ont réalisé eux-mêmes les plans. À la fois ludique et pédagogique, ils peuvent mettre en œuvre leur créativité et leur imagination. Un composteur pédagogique à été installé par la CAB et des récupérateurs d'eau de pluie par la ville. Dans le cadre de leur quotidien scolaire les écoliers sont sensibilisés à l'environnement. À la cantine, les serviettes en papier ont été remplacées par des serviettes en tissu. De même dans les toilettes, afin d'éviter le gaspillage ils utilisent désormais des sèche-mains électriques. Tri sélectif et économie d'énergie font également partie des apprentissages à l'école Dely-Sergent. Afin de mieux sensibiliser les élèves à ces gestes, une charte de l'environnement a été rédigée et est ainsi partagée chaque année avec les nouveaux venus.



GARDONS LA FORME !

Dans le cadre de l'apprentissage de la natation en milieu scolaire et grâce à la mutualisation des moyens avec la CAB, les enfants bénéficient de la piscine Hélicéa. En CM2, ils reçoivent également des cours de voile au Club nautique de Wimereux. Par ailleurs, les écoles de la commune ont accès à la salle municipale de sports.

LE DELY-NEWS UN VRAI JOURNAL

Intégralement rédigé, illustré et mis en page par les élèves, le journal de l'école s'appelle le Dely-News. En parution trimestrielle, il retrace les moments forts de la vie de l'école, rend compte des initiatives et nous fait partager avec plaisir cette vie scolaire. Afin de prolonger l'initiative avec les aînés de la commune, le journal est distribué aux personnes âgées qui le désirent.

BIEN ÊTRE, APPRENTISSAGE ET CATHÉCHISME

> Destination >> l'École privée Ste Jeanne d'Arc >> De 2 à 11 ans

Située en centre ville cette école privée accueille 80 élèves répartis en quatre classes de la maternelle au CM2. L'école Sainte Jeanne d'Arc est un établissement privé d'enseignement catholique. Elle propose chaque semaine une heure de catéchèse aux élèves de primaire. ■ Éloïse Apherve

Ici, comme toutes les écoles de la ville, c'est le bien être de l'enfant qui est important. À travers cet état d'esprit, c'est une école à petite échelle humaine que les parents et enfants découvriront. Si l'intégralité du programme scolaire inscrit dans les textes du Ministère de l'éducation y est dispensée, cet établissement ouvre l'horizon de ses écoliers par de nombreuses sorties pédagogiques, aux thématiques les plus diverses : théâtre, cirque, développement durable, semaine du goût…

L'art, la culture et le spectacle vivant font complètement partie de l'enseignement

Du château musée de Boulogne-sur-Mer en passant par la visite (gustative) de la chocolaterie de Beussent, les enfants participent avec joie à ses découvertes. "*Si ces visites sont un bol d'air, elles sont avant tout une manière ludique d'appréhender les acquis théoriques vus en classe*" précise la directrice Madame Duflos. La participation des parents d'élèves et leurs motivations permettent de mener à bien les projets au sein de l'école. Les élèves participent également à des activités à but non-lucratif comme le Téléthon.

Côté pratique

Les enfants ont la possibilité de se restaurer sur place. Une garderie est ouverte de 7h30 à 8h45 pour les élèves de primaire. Il est possible de rester jusqu'à 18h15 aux études organisées par l'école.

Selon le Code de l'Éducation, les établissements privés peuvent demander à passer avec l'État un contrat d'associa-













tion à l'enseignement public. Toutefois ils doivent répondre à un besoin scolaire reconnu. Depuis plusieurs années, ce contrat avait été conclu entre la ville et l'école Sainte Jeanne d'Arc représentée par l'Association d'Éducation Populaire (AEP). Cette convention prévoit le financement des frais de fonctionnement des classes primaires de cette école pour les élèves domiciliés dans la commune. Cette prise en charge est obligatoire. Elle ne l'est pas pour les élèves de maternelles et les élèves non wimillois.

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE JEANNE D'ARC
4 RUE LÉON SERGENT • 62 126 WIMILLE
TEL : 03 21 83 25 99

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
- MADAME DUFLOS : DIRECTRICE ET CE1/CE2
- MADAME HÉGO : TPS/PS/MS
- MADAME COTTENET : GS/CP
- MADEMOISELLE DUQUESNE : CM1/CM2



CULTURE

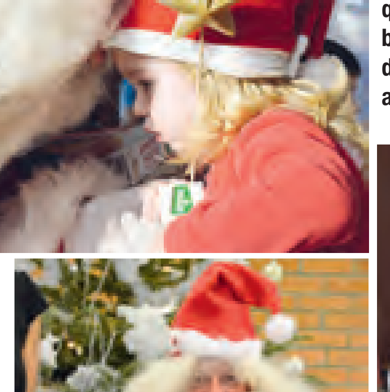
ARTS SCÈNE
DES INTERVENTIONS MUSICALES DANS TOUTES LES ÉCOLES

Arts Scène est une association conventionnée par la ville. Elle a pour but la formation musicale en milieu scolaire, l'organisation de cours de guitare, chants, batterie, piano et l'aide à la programmation de la saison musicale. La convention qui lie les deux parties impose des objectifs notamment en matière d'interventions musicales dans les écoles. Ainsi durant l'année scolaire, Nathalie Brouiller, chef de chœur, musicienne et chanteuse confirmée intervient dans l'ensemble des écoles de la commune qui le souhaitent. En collaboration étroite avec les enseignants, un thème et un répertoire sont choisis. Le travail se déroule sur plusieurs semaines d'affilée où les enfants travaillent deux heures avec Nathalie. Durant la semaine, ce sont les enseignants qui prennent le relais incluant dans leur programme scolaire des séances de répétition. Le but est bel et bien l'apprentissage du chant en ensemble vocal et ce, dès le plus jeune âge. Un concert de restitution du travail des élèves est toujours programmé. Il est un moment important de concentration et de présentation en public des chants appris. Si la restitution paraît souvent trop courte aux parents, il faut savoir que cet apprentissage représente des heures de mémorisation de paroles de chansons et de coordination avec le chœur. Cette association apporte un réel plus dans la vie scolaire et par extension dans la vie locale puisqu'elle dispense également des cours d'instruments. En tout cas, les écoliers ont l'air de bien accroché lorsque l'on voit la qualité des concerts de restitution.



ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

DES ANIMATIONS des fêtes calendaires



Tout au long de l'année les écoles vivent également au rythme des événements calendaires. Ainsi, de la venue du père Noël en passant par les crêpes de la Chandeleur, il se passe toujours un petit quelque chose en plus de la scolarité. Wimille, Ma Ville n'avait pas eu l'occasion de diffuser ces belles photos entre autres du père Noël dans les écoles . Les spectacles de fin d'année et marchés de Noël sont l'occasion de vente qui permettent ensuite aux écoles d'organiser des voyages et autres activités. Retour vau cœur de la magie de ces moments d'enfance et d'émotions partagées.











Que ce soit chez les petits, ou chez les plus grands de l'école primaire, le père Noël est toujours le bienvenu !









Une initiative pleine de fraîcheur et de talents





À l'initiative de l'école Dely-Sergent, le jeudi 21 février, un concert de restitution des ateliers vocaux de l'association Arts Scène dans les différentes classes a eu lieu à l'Espace Pilâtre de Rozier. Ce concert était une invitation aux personnes âgées de la commune. C'est dans un esprit d'offrir un moment de convivialité intergénérationnelle que l'école a organisé pour la deuxième fois consécutive ce type de rendez-vous. De nombreux parents s'étaient rendus également disponibles ce jour là. Toujours du côté des parents d'élèves et des enfants eux-même, un goûter préparé par chacun était offert à tous. Le répertoire des airs connus de la Chanson Française a ravi ce public et le moment partagé ensemble fût vraiment bien apprécié par tous.

AU FIL DU CONSEIL

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Des participations reconduites

La participation des communes aux frais de scolarisation des élèves dans les écoles publiques de Wimille a été votée à hauteur de 44,38 €. Ce montant intègre la variation de l'indice des prix à la consommation de l'année précédente soit 0,6%. Les crédits de fournitures scolaires ont été votés en intégrant l'augmentation des prix à la consommation. **Ils sont de : • 35,59€ par élève primaire ou maternelle pour le fonctionnement • 24,74€ pour le fonctionnement • 177,76 € par établissement pour l'achat de livres de bibliothèque.**

LE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EST SUR
MAIRIE-WIMILLE.FR

TRAVAUX



STOP AUX SCOOTERS SUR LES TROTTOIRS

La jonction du parking rue Raoul Lebeurre présentait une continuité de circulation avec la voirie. Du coup, certains scooters en profitaient pour filer tout droit afin de ne pas emprunter le croisement routier. Cette attitude condamnable était des plus dangereuses notamment avec la proximité des habitations et du trottoir. La ville a donc implanté trois barrières afin d'empêcher ce genre d'agissements. De plus avant de traverser pour rejoindre la Plaine d'Houlouve cela fait également ralentir les jeunes piétons et cyclistes… bien vu !

> Expression du groupe de l'opposition

GROUPE WIMILLE ENSEMBLE

CLAP DE FIN

Le Conseil municipal élu en 2008 termine son mandat.
Nous avons participé à la dernière réunion le 12 février dernier. Signe d'une certaine lassitude ou d'un malaise au sein de la majorité sortante, nous n'étions que 16 conseillers présents sur 27 membres. Le quorum a failli ne pas être atteint. Bien sûr quelques-un(e)s de ces absent (e)s avaient donné leur procuration, mais il nous a semblé que « le cœur n'y était plus ».
L'ordre du jour méritait pourtant une certaine attention, surtout en ce qui concerne les orientations budgétaires projetées par l'actuelle majorité. En effet, alors que l'absence d'endettement de la commune est « claironnée » depuis des années et à toutes occasions, **le financement partiel du projet de la salle polyvalente du Bon Secours (1ère tranche de 1 510 323,72€) prévoit un emprunt de 250 496,58€.** Le maire a beau affirmer qu'il s'agit d'un plan prévisionnel, le recours à l'emprunt, dûment acté, est une première pour les finances communales. Il faut dire que certaines dépenses, telles que l'achat et la réhabilitation d'une gare désaffectée, vont commencer à peser lourd pour le budget wimillois. **Il ne faudra pas oublier la compensation des effets négatifs sur l'environnement de la ZAC d'Auvringhen, qui a été chiffrée à 2 360 000€ !**
Accessoirement, la base de calcul des impôts locaux va augmenter de 0,9%...
Signe qu'il faut penser à faire des économies, pas de petits fours pour ce dernier conseil… (Pourtant il devait bien en rester quelques-uns de l'inauguration de la piste cyclable !)
Merci pour votre soutien au cours de ces 6 années
.
WIMILLE 2008 qui devient WIMILLE NOUVEAU rejoignez-nous sur http://wimille.net

HABITAT



des aides
POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

> ÉTAPE 1 : Le point info énergie vous permet de bénéficier de conseils et d'aides afin d'améliorer votre habitat en matière de consommation d'énergie. Une thermographie de votre logement vous sera proposée. Des permanences ont lieu à Wimille en mairie.

- **Vendredi 11 avril, de 14h à 16h**
- **Vendredi 9 mai, de 14h à 16h**
- **Vendredi 13 juin, de 14h à 16h**

Le N°Vert du Point info énergie	0 800 004 908

ÉTAPE 2 : L'État a confié à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais [CAB] l'instruction et l'attribution des aides publiques en faveur de la rénovation de l'habitat privé ainsi que leur notification aux bénéficiaires. Dans ce cadre, les décisions d'attribution par la Communauté d'agglomération des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par délégation de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat spécialement créée sur le territoire. Vous pouvez également bénéficier de subventions complémentaires de la part de la CAB.

QUI ? **Les "propriétaires occupants",** c'est à dire les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources). **Les "propriétaires bailleurs",** c'est à dire les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers et qui louent ou souhaitent louer, en réalisant ou non des travaux. **Les syndicats de copropriétaires** pour des travaux sur les parties communes et équipements communs.

Pour quels logements ? Les logements doivent être achevés depuis au moins 15 ans à la date où la décision d'accorder la subvention est prise.

Pour quels travaux ? Ils doivent être d'un montant minimum de 1500 € HT, sauf pour les propriétaires occupants aux ressources "très modestes", pour lesquels aucun seuil n'est exigé. Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention et apparaître dans la liste des travaux recevables. Ceci exclut les petits travaux d'entretien ou de décoration, ainsi que les travaux assimilables à de la construction neuve ou à de l'agrandissement.

Des conditions d'attributions strictes

Les priorités d'intervention de l'Anah sont :le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé, la rénovation thermique de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement, le redressement des copropriétés en difficulté. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

--------------Sur le Net—
Le guide de l'ANAH est consultable sur : mairie-wimille.fr

ENVIRONNEMENT



DES TROTTOIRS PROPRES ET RÉNOVÉS

Ça gratte, ça gratte… Les trottoirs d'une ville nécessitent un entretien particulier surtout lorsque certaines de leur partie sont envahies par des mousses. Après avoir gratté les joints à la binette, nettoyé au Karcher, les agents des espaces verts ont ensuite réparer au ciment les parties les plus abîmés. Un très beau résultat fruit d'un travail consciencieux … et c'est vous qui le dîtes ! **L'entretien-rénovation a déjà été réalisé rue Raoul Lebeurre et Rue André Milhamont.**

LE CHIFFRE

606 069



C'est le nombre de visiteurs sur l'année 2012 à Nausicaa. La fréquentation du centre national de la mer s'est stabilisée par rapport à l'année 2011 sans apport de nouveauté particulière. Gageons que le Grand Nausicaa trouvera son public sans problème

> Le carnet

NAISSANCES :

GALLET Fauve, née le 5 janvier 2014 à BOULOGNE SUR MER
GALLET Cristale ,née le 5 janvier 2014 à BOULOGNE SUR MER
DACHICOURT Ambre née le 15 janvier 2014 à BOULOGNE SUR MER
BAHEUX Hugo né le 6 janvier 2014 à SAINT MARTIN BOULOGNE
DESSENNE Louise née le 3 février 014 à BOULOGNE SUR MER
DESSENNE Paul né le 3 février 2014 à BOULOGNE SUR MER
CHAUVIN Clément né le 26 janvier 2014 à BOULOGNE SUR MER
VANHOOREBEKE Lucas né le 27 janvier 2014 à BOULOGNE SUR MER

ILS NOUS ONT QUITTÉS. NOUS AVONS UNE PENSÉE POUR EUX ET LEURS PROCHES

Jean-Claude SERGENT, 52 ans, décédé à BOULOGNE SUR MER
Francine BRIMEUX , 71 ans, décédée à WIMILLE
Gisèle DELLIAUX veuve FORTIN, 68 ans, décédée à LILLE
Henri BONVALET, 81 ans, décédé à WIMILLE
Daniel DARQUES, 87 ans, décédé à BOULOGNE SUR MER
Marius SENECAT, 73 ans, décédé à BOULOGNE SUR MER
André LHOMEL, 81 ans, décédé à SAINT MARTIN BOULOGNE

AU FIL DU CONSEIL



DES DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES PROJETS EN COURS.

C'est au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) que la ville a transmis une demande de subvention pour la construction d'une salle polyvalente ainsi que pour l'éclairage public du Grand quartier de La Colonne dans le cadre de son réaménagement. Une ligne d'emprunt apparaît dans les tableaux de demande de subvention. **Pour le néophyte, cette ligne pourrait être lue comme un emprunt déjà contracté. Il n'en est rien…** Lorsqu'une demande de subvention est soumise à un organisme institutionnel, elle répond à une présentation type. Celle-ci propose un plan prévisionnel de financement de l'objet dans lequel il est habituellement conseillé de faire apparaître une ligne d'emprunt. À Wimille, la ville a toujours réussi à autofinancer ses projets. Cette référence à l'emprunt est nécessaire afin d'obtenir des financements extérieurs pour réaliser un projet et d'équilibrer préalablement l'opération comptable. Le budget définitif sera donc ajusté selon le montant de la subvention attribuée et présenté en Conseil municipal. **Tout le monde l'aura bien compris. La ville ne contracte pas d'emprunt à cet effet. Elle travaille plutôt son dossier afin de ne pas avoir à en solliciter.**

> Expression du groupe de la majorité municipale

GROUPE BIEN VIVRE À WIMILLE = POUR WIMILLE



> élections municipales • mars 2014

POUR WIMILLE

avec Antoine Logié et son équipe

Un bilan, une équipe, un projet pour vous, avec vous pour Wimille.

• www.pourwimille.fr • Téléphone : 06 64 47 06 59 •
• e-mail : pourwimille@laposte.net • f : pourwimille •



UNE RENCONTRE AVEC LA POLICE NATIONALE

Une recrudescence de cambriolages dans le quartier des "chacun chez soi" et de la rue du Bon Secours a été observée sur la période de décembre-janvier. Interpellés par les habitants, la ville et Monsieur le Maire ont organisé une réunion avec la police nationale afin de faire un point sur cette situation.

> UNE RECHERCHE DE SOLUTION

Si l'émotion et la colère étaient perceptibles durant le début de cette rencontre, la police nationale a souhaité apporter des éléments objectifs en matière de chiffres. Il n'y a pas d'augmentation significative du nombre de cambriolages sur la commune par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, sur l'ensemble du Boulonnais, c'est une diminution de la petite délinquance qui est observée. Toutefois, le commissaire principal adjoint était présent et ne souhaitait pas minimiser les derniers actes de malveillance sur la commune tout en réaffirmant que ces derniers étaient malheureusement constatés sur l'ensemble du territoire national. Madame Ledroit du commissariat Boulogne-sur-Mer a pris le temps de représenter les bons usages en matière de prévention des vols. Il est bon de rappeler ces éléments qui paraissent parfois évidents comme ne pas laisser traîner à la vue de tous son sac à main que ce soit dans son habitation ou dans sa voiture. Il est bon également de fermer sa porte à clé lorsque l'on s'absente de chez soi (même pour un quart d'heure) ou encore lorsque l'on se trouve à l'étage ou à l'autre bout du jardin. La pose d'une alarme individuelle dans les propriétés privées est également conseillée.

DES CAMÉRAS DANS LA QUARTIER ?

La police nationale est dubitative quant à la question d'implantation de système de caméras de surveillance dans le quartier. En effet, la majorité des cambriolages se sont déroulés par l'arrière des habitations à travers des propriétés privées. Seuls les allers et venues de voitures seraient alors enregistrés. Il est à signaler que ces procédés d'enregistrement représentent un certain coût pour une petite commune en matière d'investissement et de fonctionnement.

Toutefois du côté de la ville, une étude est en cours sur les bâtiments publics et sur des axes clés.(entrées de quartiers, impasses…) Si la réunion a pu montrer un visage d'habitants désorientés suite au préjudice qu'ils ont subi, le Maire a souhaité réaffirmer son soutien et celui de la commune envers eux. C'est dans ce sens que cette rencontre a été organisée. De plus, elle a permis de réfléchir ensemble à quelques aménagements de proximité. Ainsi, les passages de cyclomoteurs via les roulettes vont être fortement réduits par la pose de barrières.

Cette réunion avait pour but de se rencontrer et d'échanger sur les solutions envisageables malgré un contexte sensible. Elle a pu apporter quelques éléments d'informations complémentaires notamment quant à l'implication de la police municipale dans le cadre de patrouilles en horaires décalés sur le territoire de Wimille. Celle-ci n'est peut-être pas visible comme la police Nationale mais elle est bel et bien présente notamment le soir et tard. La bonne coordination avec la Police nationale permettra certainement d'appréhender les voleurs. Le Maire le souhaite comme tous les habitants.

UNE FIN DE RÉUNION PLUS CLÉMENTE ET PLUS CORDIALE AVEC LA FERME INTENTION DE RÉSOUDRE CES PROBLÉMATIQUES.

Cette rencontre s'est finalement apaisée au cours de la soirée. Les échanges se sont faits plus constructifs. Les représentants des forces de l'ordre ont pris le temps d'échanger individuellement avec les différentes personnes concernant leur dossier. Gageons que les efforts de vigilance des uns, de patrouilles des autres et des aménagements porteront leurs fruits.

SÉCURITÉ

> POLICE NATIONALE

UN NOUVEAU COMMISSARIAT

pour une proximité et une réactivité accrue.

Le nouveau commissariat de police a été inauguré vendredi 21 février 2014. Il vient remplacer les bureaux de Wimereux et de Saint Martin Boulogne. Situé au cœur de la zone de sécurité prioritaire, il se trouve à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie à deux pas de Wimille et plus particulièrement du grand quartier de la Colonne. les objectifs de ce déménagement sont simples : pour une proximité et une réactivité accrue.

LE 312, RUE DU CHEMIN VERT

Entièrement rénové, pratique d'accès, il s'étend sur 163 m² et dispose d'une dizaine de places de parking. En regroupant les deux antennes, la police nationale dispose d'un outil plus efficace en terme d'amplitudes d'ouvertures horaires plus larges, mais également en terme de proximité et de capacité d'interventions. En effet comment ne pas voir la position stratégique qu'occupent ces nouveaux locaux. Facile d'accès, le nouveau commissariat est à la fois ouvert sur Boulogne sur Mer, Saint Martin Boulogne, Wimereux et Wimille.

NOUVEAUX LOCAUX, NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

03 91 18 30 05

URGENCE POLICE : **17**

en Bref

ENVIRONNEMENT



RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

LES COLLECTES

Quatre collectes de déchets verts et de branchages sont maintenues sur la commune. N'hésitez pas à vous rendre également aux déchetteries intercommunales

Les dates sont les suivantes :

- **MERCREDI 16 AVRIL**
- **MERCREDI 25 JUIN**
- **MERCREDI 17 SEPTEMBRE**
- **MERCREDI 5 NOVEMBRE**

Le calendrier des collectes est à jour sur le site internet de la ville : mairie-wimille.fr

> PENSEZ-Y !

Les déchetteries accueillent toute l'année : BOIS, DÉCHETS VERTS, OBJETS DIVERS, BATTERIES, PEINTURES, PNEUS, GRAVATS ET ENCOMBRANTS DES PARTICULIERS

ZI de l'Inquétrie. Tél. 03 21 80 26 27 > Du lundi au samedi de 7h45 à 18h45 • le dimanche de 8h à 11h45

www.agglo-boulonnais.fr

VIE PRATIQUE

La collecte mensuelle en porte-à-porte des encombrants a été remplacée par une prise de rendez-vous téléphonique afin de vous débarrasser directement chez vous. Plus simple, il vous suffit d'appeler par téléphone au numéro vert gratuit 0800 009 0935 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h pour fixer une date. PLUS EFFICACE, le jour fixé, vous préparez vos encombrants et le camion passe. PLUS PROPRE POUR LA COMMUNE, ce mode de collecte permet de diminuer le nombre de détritus sur les trottoirs et les voiries. ET TOUJOURS GRATUIT... ce service ne vous est pas facturé.

*>> **OBJETS CONCERNÉS:** Canapés et matelas, lits et meubles objets divers, vélos, ferraille...*

*>> **ATTENTION NON COLLECTÉS:** Déchets verts, écrans électronique, huile de vidange, batteries, pneus, déchets toxiques (amiantes, piles peinture...), gravats...*



en Bref

ENVIRONNEMENT



DES ARBRES MENAÇANTS COUPÉS NET

Le lundi 10 février 2014, le service des espaces verts de la ville est intervenu sur le parking de la Poste afin de couper deux arbres menaçants. Mais pourquoi couper ainsi des arbres ?

Ces deux frênes étaient pourris de l'intérieur. Leur résistance mécanique était devenue moins importante et les rendait vulnérables aux vents. Le service des espaces verts est donc intervenu ce lundi 10 février ayant constaté une aggravation de la pourriture au pied des arbres.



L'intérieur de l'arbre était complètement rongé. Certaines branches de plus de 15 cm de diamètre s'arrachaient à la main. L'intervention immédiate était plus que nécessaire.

Un autre arbre a été également coupé. Il s'agit du vieux saule de l'aire de jeux de l'hôtel de ville. Les raisons en étaient les mêmes avec toujours le souci de mettre en sécurité les usagers des lieux.

AMÉNAGEMENTS



> CHACUN CHEZ SOI DES BARRIÈRES DANS LES ROULETTES

Suite à la rencontre avec les habitants et la Police Nationale à propos de cambriolages dans le quartier des **"Chacun chez soi"**, la ville a décidé d'implanter des barrières en bout des chemins pédestres. Celles-ci sont de nature à limiter les déplacements de cyclomoteurs , de type Booster, mini-moto et d'augmenter le sentiment de sécurité dans ces allées. D'autres aménagements sur le secteur sont en cours de réflexion. Du côté de la rue André Milhamont, c'est au niveau de l'ancien terrain de tennis que les services techniques et la police municipale sont intervenus. Des cabanes de bois et de bâches ont été démontées et des arbres élagués.

VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ DE JUMELAGE GO TO GREAT BRITAIN

Une sortie en Grande-Bretagne le samedi 14 juin 2014 est organisée par le Comité de Jumelage Wimille-Littlebourne. Au programme :

- le matin : safari au zoo de Port Lympne (safari en voiture, visite du zoo)
- pique nique dans le zoo
- à 14h départ pour Littlebourne : ouverture de jardins privés et visite guidée
- fin de journée : goûter offert par nos amis de Littlebourne

Prix : 25 euros par adulte, 20 euros par enfant de moins de 15 ans (entrée du zoo) . Le prix du bus et de la traversée est pris en charge intégralement par le Comité de Jumelage . Prévoir 5 euros de plus pour les non adhérents (carte valable du 1er janvier au 31 décembre 2014). ***Inscriptions : Elles auront lieu uniquement le samedi 12 avril de 9h à 12h en mairie de Wimille . Aucune inscription ne sera prise par téléphone.*** Le règlement de l'inscription se fera obligatoirement lors de l'inscription en liquide ou par chèque à l'ordre du Comité de jumelage Wimille Littlebourne. La carte d'identité est obligatoire pour aller en Angleterre. Merci de la présenter le jour de l'inscription. Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas admis non accompagnés **Informations : 03 21 83 60 28 ou 06 89 37 87 36.**

URBANISME



DES ALÉAS INSCRITS DANS LES PLUI

Suite à la tempête Xynthia de février 2010, des nouvelles modalités de prise en compte du risque submersion marine ont été intégrées dans les plans de prévention des risques naturels littoraux (PPNNL).
Ces modalités sont traduites par la modélisation de deux types d'aléas : « aléa de référence » et un « aléa 2100 ». Ce dernier représente une projection à long terme intégrant notamment les aspects liés au changement climatique .
Les zones de l' *aléa de référence* et de l'*aléa 2100* constituent la nouvelle version et remplacent celle de la précédente portée à connaissance du public. L'instruction des actes d'urbanisme prend désormais en considération cet aléa de submersion marine. Afin d'en facilité la compréhension et la lecture, la ville met à la disposition l'ensemble des documents sur son site internet Ces aléas sont dorénavant inscrits dans les plans locaux d'urbanisme intercommunaux d'urbanisme. Aussi, si vous avez un projet, il est important d'en prendre connaissance avant tout dépôt d'acte. **> mairie-wimille.fr /** ■ **Célia Bréfort**

ÉCONOMIE LOCALE

Dans un contexte économique toujours difficile, des Wimillois prennent l'initiative de créer leur entreprise et d'aller de l'avant.

EKOTONE,
L'ART DU MUR VÉGÉTAL

Le mur végétal ouvre l'espace en amenant au cœur d'une habitation un esprit de nature. Cet élément décoratif et esthétique participe activement à l'oxygénation d'une pièce et purifie l'air. À l'extérieur il apporte un élément de décoration originale. Que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur, la création d'un mur végétal demande des compétences pour sa réalisation. Ekotone a été créée en août 2013 par Jérémny Claptien. Elle allie deux corps de métiers différents l'aménagement et le savoir-faire floral. Cette toute jeune structure se met au service des entreprises, des collectivités mais également des particuliers afin de réaliser ces véritables fenêtres de verdure et de vie. > **Ekotone : 07 77 99 33 02 • contact : ekotonevegetal@gmail.com • ekotone.fr**

JMB, DES PLOMBIERS CHAUFFAGISTES



DES CRÉATEURS DE SALLE DE BAINS

Immatriculés à la chambre des métiers et de l'artisanat, Mademoiselle Verhoeven et Monsieur Brodel ont lancé leur activité en octobre dernier. Ils proposent leur savoir-faire en tant que plombiers-chauffagistes professionnels mais également pour la création de salle de bain. Ces pros dépannent, agencent, refont vos installations dans les règles de l'art et dans le souci du travail bien fait.

> Renseignements et devis gratuit : 07 85 62 20 17 ou au 03 21 33 76 96 • michalebrodel@orange.fr

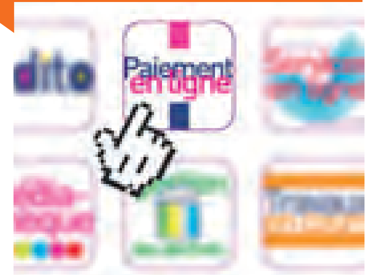
en Bref

AMÉNAGEMENTS

MAIS OÙ EN EST-ON SUR LA POSE DES CLAPETS ?

Pour contrer les remontées d'eau par les réseaux d'eaux pluviales, et en partenariat avec les communes concernées, le SYMSAGEB a prévu d'installer des clapets anti-retour sur certaines canalisations. Ce sont 14 points dans le centre de la commune qui sont concernés. La situation météorologique de ces derniers mois n'a pas permis leur pose en raison du niveau d'eau du Wimereux encore top conséquent. Toutefois, le budget est bien voté et les travaux débuteront dés que l'ensemble des conditions sera réuni. Le total de cet investissement pris en charge par le SYMSAGEB est de 56 649 € HT. Une subvention au titre du fond de prévention des risques naturels a été demandée à l'État par cet organisme qui gère les différents bassins du Wimereux, de La Liane et de la Slack.

SERVICE PUBLIC



UNE SIMPLIFICATION DES RÉGIES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PAIEMENT EN LIGNE

On retiendra de ce conseil municipal du mois de février 2014, la volonté de simplification des régies municipales. Ainsi, certaines qui ne sont plus d'actualité ont été supprimées tandis que d'autres ont été regroupées. Les services scolaires concernant les cantines, les garderies, l'accueil seront régis sous la même catégorie. Ce regroupement de régie ouvre la voie des paiements en ligne via le site internet.

URBANISME



ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DES MESURES POUR L'ENVIRONNEMENT

Suite à la parution de différents articles concernant la zone d'aménagement concerté, certains lecteurs nous ont interrogés sur la suite qui sera donnée à l'étude d'impact. Rappelons que cette dernière englobe un audit de l'existant en matière d'environnement, des réseaux d'énergie et des voies de circulation. À partir de ces éléments étudiés, constatés et répertoriés, une projection liée à l'aménagement de ce périmètre est réalisée. C'est l'étude d'impact. Celle-ci est étudiée par les ingénieurs de la DREAL et du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale avant de donner leur avis. Si ces deux avis émis sont positifs, il n'en demeure pas moins que la commune reste vigilante quant au suivi des préconisations en la matière.

DES MESURES COMPENSATOIRES PRISES EN CHARGE PAR L'AMÉNAGEUR

Les mesures compensatoires ont été incluses dans le dossier d'appel d'offres pour le choix d'un aménageur. Ce dernier accepte donc de se conformer aux avis et préconisations. Les mesures en faveur de l'environnement **sont intégralement prises en charge par l'aménageur. Le total s'élève à 1 663 150 euros HT.** On trouve dans ces mesures dites compensatoires : l'aspect hydraulique, faunistique, floristique et paysager du projet d'aménagement. La mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts et l'aménagement de bandes boisées et bandes vertes font partie de ces mesures. Des gîtes pour hirondelles et chiroptères présents sur le site ,tout comme la restauration des murêts (habitats de petits reptiles et insectes) viennent compléter ces mesures. La gestion des eaux de ruissellement, la réalisation de liaisons douces piétonnes et cyclables sont également prévues dans le dispositif tout comme les aspects humains, les commodités de voisinage, la régulation des flux des déplacements, la gestion propre du chantier. L'intérêt de s'inscrire dans une démarche d'aménagement concerté pour une ville réside dans cette analyse de l'existant , dans l'écriture des mesures compensatoires et la maîtrise des dépenses liées à l'opération. La création de lotissements hors de cette démarche respectueuse de l'environnement - comme on peut parfois l'observer dans des communes - est beaucoup plus néfaste en termes écologiques. Les répercussions financières sur ces communes pour compenser ces réalisations immobilières sont bien souvent lourdes pour un budget communal. **À Wimille, la création d'une zone d'aménagement concerté protège le territoire et engage l'aménageur à respecter l'environnement en prenant à sa charge les mesures compensatoires. La ville est ainsi préservée à double titre: budgétaire et environnemental**

ASSAINISSEMENT



DES NOUVELLES DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DES AUX USÉES DE WIMILLE-WIMEREUX

Si le rapport d'activités de la station d'épuration des eaux usées de Wimille-Wimereux (voir sur mairie-wimille.fr) ne fait pas apparaître d'anomalie ni de surexploitation, la CAB a toutefois confirmé son choix de rénover et de développer cet équipement. Ce sont donc 3 781 000 € ht qui seront investis. Le groupement d'entreprises Degremont-Ramery a été choisi en commission d'appel d'offres. **Début des travaux : printemps 2014.**

TWRILING



HAUT LES BÂTONS
HAUT LES COULEURS DE LA VILLE
LES DOLIPHINES DOMPTENT LE NORD

Dimanche 16 février 2014. Saint-Omer. Le gymnase est complet. Cent cinquante participants et participantes sont là en habit, prêts à montrer leur programme en twirling. Au milieu de cette foule, ils et elles sont venus de Wimille. “Les Doliphines”, ce groupe de majorettes créé par Amandine Decoudu il y a tout juste sept ans a parcouru du chemin. C’est à force de travail, de rigueur, de concentration que le groupe a évolué, grandit et s’est perfectionné. Toutes les semaines, le rendez-vous est pris pour l’entraînement. Et toutes les semaines, le groupe de 60 adhérents répond présent. Au fur et à mesure le travail individuel et en duo s’est affiné jusqu’à pouvoir concourir au niveau Régional et National. Le travail paie. L’effort est récompensé. En ce dimanche 16 février, ”Les Doliphines” ont fait parler le maniement du bâton, portant haut les couleurs de la ville.

ET DE UNE !

La première marche du podium en duo, catégorie junior sera occupée par Doriane Pérard et Honorine Montador tandis que Dylan Heux et Calissandre Lapotre monteront sur la troisième.

ET DE DEUX !

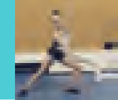
Solo, 2e place : Honorine Montador. Il n’en restait que quatre en finale. La concentration était là. La pression aussi, mais Honorine n’a rien lâché pour monter sur cette deuxième marche du podium. L’équipe de six est arrivée deuxième du concours. La troisième marche du podium en seniors sera pour le duo composé de Trécy Butel et Chloé Famchon.

ET DE TROIS, QUATRE CINQ ET PLUS !

Durant toute cette journée, le groupe des Doliphines se sera particulièrement bien illustré. Ainsi, on retrouvera en junior Ophélie Leprince à la 4e place ou encore Marie-Charlotte Lecoustre et Anne-Sophie Lapotre en Duo Seniors également à la 4e, sans oublier Maria Lessaffre (7e solo en minime), Lucie Blocquel (10e en minime), Marie-Eva Lapotre (11e en minime), Doriane Pérard (7e), Mégane Vasseur,(8e), Sophie Landry (9e) en junior. Mais également en seniors Lætitia Routier (5e), Trécy Butel (7e), Océane Davril (8e). Nul doute que cette journée sera à marquer comme le départ d’une moisson de médailles et podiums. Le prochain rendez-vous est pris pour le bâton d’or de la fédération NBTA, les 1er et 2 mars à Nevers.

> DERNIÈRE MINUTE > DERNIÈRE MINUTE > **DERNIÈRE MINUTE** > DERNIÈRE MINUTE > DERNIÈRE MINUTE > DERNIÈRE MINUTE

DIRECTION : LES CHAMPIONNATS D’EUROPE !



Suite à leur participation au Baton d’Or à Nevers les Doliphines seront présentes aux championnats d’Europe de Twirling. Ce sera notamment à travers la participation de la talentueuse Honorine Montador.

> DERNIÈRE MINUTE > DERNIÈRE MINUTE > **DERNIÈRE MINUTE** > DERNIÈRE MINUTE > DERNIÈRE MINUTE > DERNIÈRE MINUTE

VIET VO DAO



L’ÉCOLE **PHUONG LONG VO DAO** VA AUX FRANCE

Le club de Viet Vo Dao a pris le chemin des Championnats de France avec des résultats plus qu’honorables en Coupe de France le 15 février dernier Tintillier Florent: 1er en arme, 2e à mains nues .
Calon Romain: 1er en arme, 3e à mains nues.
Romain et Florent, 2e en enchaînement 2 à 2. Félicitation à eux qui ont bien représenté l’école.

> *Photo : Coupe de France*

BILLARD



2 JOUEURS QUALIFIÉS EN FINALE

Ils ont fait parler leur expérience, gardé leur self-contrôle et survolé les qualifications. Ils, ce sont Jessy Montador et Vincent Ducrocq tous deux membres wimillois du billard club. C'est donc en mars pour Vincent et avril prochain pour Jessy que l'on retrouvera les deux joueurs de billard carambole pour les finales de la coupe de France.

LUTTE



SI PRÈS DU BUT…

Deux lutteurs de l'Olympique lutteur club de Wimille ont participé au tournoi Qualificatif France à Schiltigheim en février dernier. Cette compétition permet aux lutteurs d'accéder au Championnat de France. Edgar Goudal était qualifié, malheureusement le déplacement ne s'est pas fait… Zut! si près du but, si près du titre… Pierre Chassin en cadet 85kg avait également brillamment participé à la compétition qualificative finissant au pied du podium dans une catégorie très difficile. Il n'a pas démérité car il ne perd qu'aux points contre le champion de France en titre**. Le Lutteur Club confirme sa bonne santé et sait le rappeler: Il faut compter avec Wimille lors des championnats de France. À bon entendeur !**

RENCONTRE LITTÉRAIRE



LE MÉDICIS 2012 À WIMILLE

La 8e édition des Rencontres de la Critique et de la Culture fera étape à la Médiathèque de Wimille le vendredi 28 mars prochain. Emmanuelle Pireyre, écrivain lauréate du Prix Médicis 2012 pour son roman *Féérie générale* sera l'invitée d'honneur..

Où peut-on croiser tour à tour une petite fille passionnée de peinture animalière, un universitaire dépressif, une poétesse allergique aux PowerPoint, mais également Hemingway, Tolstoï, les Desperate Housewives et les Pokémon ? Dans Féérie Générale, Emmanuelle Pireyre présente sa version aiguisée d'un monde contemporain, avec ses maisons bio, ses hackers informatiques, ses financiers aux dents longues et aux nuits hantées de cauchemars, ses casernes désertées depuis l'abolition du service militaire, ses petites filles invariablement futées et inventives… Les nombreux chapitres qui composent ce récit kaléidoscopique proposent un singulier voyage dans le temps et l'espace, mais aussi dans les registres : des micro-fictions, du discours sociologique, des récits intimistes et des analyses philosophiques sur des sujets aussi divers que l'écologie, la finance, l'art contemporain, la religion ou la vie en entreprise… Ni roman, ni essai, ni recueil de nouvelles, Féérie générale est un remède contre l'angoisse, à la fois érudit et loufoque, clairvoyant et déjanté, dont toutes les démonstrations n'aboutissent qu'à prouver la belle santé morale de l'humour en temps de crise. Cette rencontre sera l'occasion d'un discussion avec l'auteur mais également une séance de dédicace de ses livres. ● AURÉLIE FASQUEL

Vendredi 28 mars • 14h30 – Plénière Brouillo : En considérant que l'œuvre contient sa propre démarche critique, le critique doit pouvoir en percevoir l'existence. Comment peut-il montrer le brouillonnement interne de l'œuvre, au-delà de la méthode même d'écriture ? Discussion ouverte.

16 h Rencontre d'auteur, présentée par Hugo Pradelle, (Quinzaine littéraire, Transfuge) : Emmanuelle Pireyre, *Féérie générale, L'Olivier. Prix Médicis 2012*
ESPACE PILÂTRE DE ROZIER > LA MÉDIATHÈQUE • ENTRÉE LIBRE

STRUCTURE

> COLLÈGE DE WIMILLE-WIMEREUX

LA SEGPA : L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL POUR TOUS

La SEGPA est une Section d'enseignement général et professionnel adapté. Ce dispositif est un enseignement adapté à des élèves qui n'ont pas acquis le niveau CM2 en fin d'école élémentaire. Il permet ainsi à ces élèves de poursuivre un cursus scolaire au sein d'un collège. Celui de Wimille-Wimereux propose deux grandes orientations : Habitat et Cuisine Hygiène Alimentation Santé.

Les enseignements dispensés sont adaptés aux élèves grâce à l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage. Ils visent une qualification professionnelle. À partir de la 4e, l'enseignement dispensé est de plus en plus professionnalisant. L'élève sera généralement ensuite orienté, après la classe de 3e, vers un lycée professionnel, un centre d'apprentis ou un établissement régional d'enseignement adapté (Erea). Ainsi, de la confection textile, en commis de cuisine à l'hygiène en passant par l'habitat selon l'orientation retenue, les élèves du collège de Wimille-Wimereux disposent de sérieux atouts en savoir-faire. La section Habitat permet de mettre en pratique les acquis théoriques dans de grands ateliers adaptés. De la pose de carrelage à la création d'espaces aussi complexes qu'une salle de bain (arrivée d'eau, électricité, carrelage, meuble intégré), les élèves passent du stylo et des plans à la réalisation avec des outils de professionnel
Les feuilles d'évaluations sont aussi précises et rigoureuses que pour un collégien issu de l'enseignement général.



UN DIRECTEUR, DES CONVICTIONS

« Notre objectif est de poursuivre l'énorme volonté d'intégration et d'aider à l'élaboration de projets valorisants afin de permettre à tous les élèves d'intégrer un dispositif diplômant à la fin de la 3e. À nous de les faire évoluer et de les aider à trouver la formation la plus adaptée pour eux », explique Jean-Marie Delayen, le tout jeune directeur de la Segpa. Jean-Marie Delayen a un parcours atypique. C'est après une expérience professionnelle longue dans l'industrie qu'il décide de partager ses connaissances. Après avoir effectué de nombreux remplacements en tant qu'enseignant spécialisé, il vient cette année de prendre la direction de la Segpa du collège de Wimille-Wimereux. L'objectif pour lui est clair : il faut que chaque élève prenne le goût d'apprendre et que celui-ci puisse trouver la bonne orientation qui l' intéresse. *"Ce ne sont que des enfants. Ils doivent comprendre, tout comme leurs parents, que la scolarité ne doit pas s'arrêter à 16 ans. Ils ont à la sortie du collège toutes les chances et l'avenir devant eux. Ils gagneront en maturité s'ils persévèrent au sein de centres de formation ou lycées professionnels."* On sent chez cet homme des convictions fortes forgées autour d'un bon équilibre réalisé par l'expérience, l'âge et la formation. Appuyé par une très bonne équipe d'enseignants, il a ouvert le programme scolaire aux visites d'entreprises. *"Il faut que les jeunes puissent se rendre compte de la vie en entreprise, du savoir-faire et des compétences attendus par les patrons. Plus ils s'ouvriront au monde extérieur, mieux ils le comprendront, plus ils s'intégreront"* La Section d'enseignement général et professionnel adapté est intégrée dans l'établissement d'enseignement général afin de favoriser une mixité sociale. Si les cours ne se font pas en même temps, c'est à travers les récréations, les heures libres, ou encore les ateliers de sports ou de fabrication d'objets que les jeunes se côtoient balayant les idées préconçues. L'exemple de l'atelier accompagnement éducatif citoyenneté illustre le partage d'un moment en fin de journée autour d'un projet commun. Ainsi, les élèves du collège construisent en groupe des hôtels à insectes ou encore des jeux en bois, chacun apportant son savoir-faire, ses envies et ses réflexions. La volonté de la direction générale du collège de permettre aux élèves de la Segpa de Wimille de réussir dans les meilleures conditions se prolonge par des investissements et des espaces réservés pour cette section. On trouve en effet les mêmes vidéo projecteurs que dans les autres classes. Les ateliers sont ouverts, aérés et spacieux au même titre que les classes d'enseignement théorique.



Transmettre des valeurs afin de se sentir au même niveau que les autres, que l'on soit garçon ou fille, que l'on soit issu de la Segpa ou pas. Si le public concerné est parfois marginalisé, il n' y a aucune raison. Afin de prendre le temps de l'apprentissage, les élèves bénéficient également d'interventions de professionnels extérieurs. Ainsi, l'atelier Démocratie courage est spécialement mis en place afin d'apprendre à échanger sur les thèmes de société entre jeunes et adultes. Ces ateliers permettent également d'apprendre à se présenter en public, à savoir se comporter selon les usages et à appréhender les situations de la vie, gérer les situations conflictuelles. Ils sont financés par le Conseil Général du Pas-de-Calais… et il faut l'avouer, les élèves accrochent plutôt bien. Dans ce prolongement, l'apprentissage de la cohésion d'un groupe, de l'entraide en société, de la sécurité,se fera lors d'un stage de voile en habitables pour les élèves de 5e en collaboration avec le Yacht Club Boulonnais. La découverte de l'univers marin, viendra compléter cette expérience déjà très attendue par les uns et les autres. La Segpa peut accueillir des élèves handicapés dans le cadre d'un projet d'intégration individuelle. Ainsi une collaboration avec l'IME de Wimille permet actuellement à deux élèves souffrant d'handicap léger de suivre le cursus scolaire. **À Wimille, la Segpa se vit normalement pour le bien-être des élèves, l'apprentissage de la vie en société, le respect des uns et des autres. Des valeurs qui se partagent en ville aussi.**

 ● AGENDA RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE CÉLIA BREFORT

CONTES

Mercredis 12, 19 et 26 mars

→ 10h pour les 3/6 ans • 14h pour les 7/10 ans

ESPACE PILÂTRE DE ROZIER → LA MÉDIATHÈQUE • ENTRÉE LIBRE

“Quel cirque !” Le cirque des contes a planté son chapiteau à la médiathèque. Venez découvrir des numéros exceptionnels grâce aux histoires acrobatiques qu'Aurélie t'aura préparées, sans oublier la visite de la ménagerie, la rencontre avec l'orchestre, les artistes, les clowns, Monsieur Loyal… et même le directeur.

VIE ASSOCIATIVE



Samedi 8 mars à 19h30

CENTRE COMMUNAL FRANCK LEFBVRE • ENTRÉE LIBRE

Loto-Quine Organisé par le club des Doliphines, le loto-quine est un moment convivial de jeu. Le nombre de participants est toujours en hausse preuve que ce rendez-vous ouvert à tous est un bon moment à passer ensemble… et en plus on gagne toujours !

RENCONTRE LITTÉRAIRE



Vendredi 14 mars à 19h

ESPACE PILÂTRE DE ROZIER → LA MÉDIATHÈQUE • ENTRÉE LIBRE

“À livre ouvert : ART-littérature Les arts plastiques ont toujours eu une relation privilégiée avec la littérature. Que ce soit à travers la critique artistique ou au détour d'un roman, l'Art est omniprésent dans les livres. Regard photographique sur la société, poésie, aventure, il y a toujours un tableau, une sculpture, un dessin en arrière plan et parfois même en personnage principal. À livre ouvert est ouvert à tous, un moment privilégié pour partager ses lectures, ses découvertes…

THÉATRE



Vendredi 21 mars à 20h

ESPACE PILÂTRE DE ROZIER • 6€ • Tarif réduit : 4€ (étudiants et les personnes à la recherche d'emploi) • Spectacle interdit au moins de 12 ans

Homos Deux femmes, l'une a autorité sur l'autre. L'une fait souffrir l'autre. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elle est différente … Un huit clos fatal.

RENCONTRE LITTÉRAIRE



Vendredi 28 mars

ESPACE PILÂTRE DE ROZIER → LA MÉDIATHÈQUE • ENTRÉE LIBRE

Emmanuelle Pireyre, prix médicis 2012 *voir page 26*

CONCERT JEUNE PUBLIC



Samedi 29 mars

→ 15h pour les 7/12 ans • 16h pour les 2/6 ans

ESPACE PILÂTRE DE ROZIER • ENTRÉE LIBRE

Lectures en musique L'alliance de la musique et de la littérature se retrouve dans ce spectacle pour enfants. Des histoires choisies par les bibliothécaires sont mises en musique par les classes de guitare de Gérard Butcher de l'association Arts Scène.

C'ÉTAIT WIMILLE



1945 LE VIADUC

Cette image est rare. Le viaduc de la voie de chemin de fer séparant les villes de Wimille et de Wimereux a été entièrement détruit lors de la seconde guerre mondiale. Il sera reconstruit juste après l'armistice. Les habitants le connaissent aujourd'hui sous le même aspect de cette reconstruction. Seul l'éclairage y a été ajouté en 1990.